EPE CITAL SPA
DIRECTION JURIDIQUE
Adresse siège : Route d'El Hadjar, El Bouni, Annaba
NIF : 001123036526736

Avis rectificatif relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2023

L'entreprise publique économique CITAL SPA, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **:**

« Placement En Assurance Des Risques De Cital Spa – Ex. 2024-2026 »

Les entreprises ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **10 000 000 000 DA** réalisé en **2022,** disposantes de l'agrément d'exercice de l'activité d'assurance délivré par l'administration compétente en cours de validité et ayant une expérience supérieure ou égale à cinq (05) années dans le domaine des assurances. Intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au niveau de
CITAL SPA, Direction Générale, Zone d'activité KAIDI Lot 61, Bordj El Kiffan, Alger.

Contre présentation d'un versement bancaire de la **somme de 10 000,00 DA,** non remboursable, au compte : 002 000 44 044 26 00002/45 B.E.A : Agence Annaba 44, Annaba.

Et une caution de soumission, d'un montant de 2 % du montant total de l'offre, dans une enveloppe fermée portant la mention « caution de soumission », selon modèle en annexe 6 du cahier des charges.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté.
La durée de préparation des offres est fixée **à Vingt et un (21) jours** calendaires à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres est fixé au plus tard le dernier jour de la période de préparation des dossiers, à 12 H 00, auprès de :

CITAL SPA,
Direction Générale, Zone d'activité KAIDI Lot 61, Bordj El Kiffan, Alger.

L'ouverture des plis se fera le jour même à partir de 13H30 en séance publique, en présence de l'ensemble des candidats intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration et copie de la pièce d'identité.

Les offres sont établies sans rature ni surcharge, et fermées, conformément à l'article 03 du cahier des charges.
Les trois enveloppes doivent être contenues dans une même enveloppe extérieure anonyme fermée portant que la mention suivante:

Soumission « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°05 / 2023
PLACEMENT EN ASSURANCE DES RISQUES DE CITAL SPA – Ex. 2024-2026

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours calendaires à compter de la date de dépôt des offres.